

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods

Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

EMPLOI - 1 OFFRE



Municipalité de La Neuveville

Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour sa crèche municipale Bidibule un ou une:

EDUCATEUR/TRICE DE L'ENFANCE A 80 %

Type de contrat: Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2026 ou date à convenir

Votre mission:

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge d'un groupe d'enfants de 3 mois à 4 ans
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous proposerez quotidiennement des activités diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant
- Vous effectuerez un accompagnement à la parentalité en collaboration avec les familles en leur donnant des retours quotidiens
- Vous devrez travailler dans un esprit d'équipe et de coopération tout en étant un moteur pour l'équipe
- Vous serez amené/e à suivre un/e apprenti/e assistant/e socio-éducatif/ve

Votre profil:

- Formation ES exigée ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine éducatif
- Compétences bilingues français-allemand fortement souhaitées.
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives
- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve de patience et de tolérance

Nous offrons: Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

Traitement: Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M^{me} Anne-Sophie Shili, directrice de la crèche municipale Bidibule, par téléphone: 032/751.20.21 ou par courriel: creche@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention « Educateur/trice de l'enfance » au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 20 octobre 2025, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, septembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

eBau N°: 2025-5692 / 245193

Maître d'ouvrage: Municipalité de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, représentée par sd ingénierie biel-bienne sa, rue Centrale 115 Nord, 2501 Biel/Bienne

Auteur du projet: sd ingénierie biel-bienne sa, rue Centrale 115 Nord, 2501 Biel/Bienne

Projet de construction: Curage du Port de la Gravière et dépôt de matériaux d'excavation dans le lac (Gals)

Emplacement: La Neuveville, Port de la Gravière, parcelle lac de Bienne

Plan de zones: Plan de protection des rives « St-Joux, Les Larrus » N° 3, lac de Bienne / hors zone à bâtir

Dérégations: Construction à proximité de la forêt (art. 25 LCFo), construction hors de la zone à bâtir (art. 24c LAT), bâtiments et installations dans les eaux, au bord, au-dessus (art. 48 LAE)

Remarque: Aménagement et exploitation extensifs de l'espace réservé aux eaux (art. 41c OEaux)

Délai de dépôt public et d'opposition: 10 novembre 2025

Lieu du dépôt: Administration communale de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Dépôt public en ligne: La demande de permis de construire peut également être consultée jusqu'au délai d'opposition sous le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances/245193>

Les oppositions, réserves de droit ainsi que les demandes de compensation des charges doivent être adressées par écrit et motivées à la Préfecture de Biel/Bienne, Hauptstrasse 6, case postale 304, 2560 Nidau. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées ou en grand partie identiques ont l'obligation d'indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans les délais.

Préfecture de Biel/Bienne

Municipalité de La Neuveville

Fermeture de la Grand-Rue — nuit du 20 au 21 octobre 2025

Afin de procéder au contrôle des fixations des luminaires sur câbles et à l'entretien de l'éclairage public, la Grand-Rue sera fermée à la circulation du lundi 20 octobre 2025 à 21h au mardi 21 octobre 2025 à 5h.

Une déviation sera mise en place par un itinéraire balisé par la rue des Fossés et la Place du Marché. Merci de respecter la signalisation temporaire et les indications du personnel sur site. L'accès des services d'urgence restera garanti.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'excuser les nuisances éventuelles, notamment des bruits ponctuels liés à cette intervention nocturne.

Pour toute information complémentaire, le Service de l'énergie se tient à votre disposition.

Le Service de L'énergie

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch

Téléphone: 032 315 70 70

Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 – 11h30	16h30 – 18h30	9h – 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, nous acceptons le paiement cash uniquement.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3^e trimestre 2025

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal
« Le Battoir », entre 11h et 12h

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif,
entre 13h30 et 14h30

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

25 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre
L'administration communale

Avis de construction

Requérant: M^{me} et M. Katia et Heinz Schneider, Route de Nods 18, 2517 Diesse

Auteur du projet: Sunier Menuiserie Sàrl, Chemin des Auges 10, 2518 Nods

Propriétaires fonciers: M^{me} et M. Katia et Heinz Schneider, 2517 Diesse

Projet: Agrandissement du balcon existant en bois, parcelle N° 2203, Route de Nods 18, village de Diesse

Zone: Mixte A, bâtiment dans la PPS A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 10 octobre au 9 novembre 2025**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 10 octobre 2025

L'administration communale

Avis de construction

Requérant: M^{me} Gabriela Kaufmann, Les Moulins 7, 2516 Lamboing

Auteur du projet: M^{me} Gabriela Kaufmann, Lamboing

Propriétaire foncier: M^{me} Gabriela Kaufmann, Lamboing

Projet: Construction d'un petit local pour boiler supplémentaire, parcelle N° 2310, Les Moulins 7 village de Lamboing

Zone: mixte A, ensemble bâti B

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 17 octobre au 16 novembre 2025**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 17 octobre 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant: M. Joël Racine, La Rouette 6, 2516 Lamboing

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Propriétaire foncier: M. Joël Racine, Lamboing

Projet: Installation de panneaux photovoltaïques sur un pan de toit, parcelle N° 2189, La Rouette 6, village de Lamboing

Zone: mixte A, bâtiment digne de protection, objet C, ensemble bâti A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 17 octobre au 16 novembre 2025**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 17 octobre 2025

Secrétariat communal

Garage à louer à Diesse

Un garage est à louer, pour le 1^{er} janvier 2026, au centre du village de Diesse. Le prix de location est de CHF. 150.00/mois. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à l'administration communale, 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch

L'Administration communale

EMPLOI - 2 OFFRES



Commune mixte de Plateau de Diesse

Emploi - Mise au concours

Les dicastères de l'Urbanisme et des Services techniques de la Commune Mixte de Plateau de Diesse recherchent, pour assumer la gestion administrative de ces départements dès le 1^{er} juillet 2026 ou date à convenir et pour une durée indéterminée son

ADMINISTRATEUR.TRICE DES CONSTRUCTIONS (80-100%)

Champs d'activités

- Gérer les procédures d'aménagement du territoire et permis de construire (examens formel et matériel, eBau, ePlan, RegBL)
- Préparation du budget annuel pour les besoins du service
- Gestion du parc immobilier communal
- Gestion des projets et avant-projets selon norme SIA 103
- Gestion des réseaux (routes, électricité, eaux)
- Gestion du service des déchets

Ce que nous vous offrons

- Un poste passionnant qui offre des perspectives d'avenir
- Des responsabilités au sein d'une équipe dynamique et motivée à même de relever les défis du futur
- Possibilité de se former en continu et un accent particulier mis sur le développement personnel
- La possibilité d'œuvrer pour des projets concrets transversaux au service de la population
- Flexibilité dans l'organisation personnelle

Ce que nous attendons de vous

- Formation achevée en aménagement du territoire, urbanisme, architecture ou génie civil (ingénieur)
- Diplôme de cadre en administration communale, ou disposé à suivre la formation (un plus)
- Expérience dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la police des constructions
- Autonomie dans la gestion des problèmes, excellente coordination technique et bonnes capacités de communication
- Intérêt marqué pour le droit de la construction et le droit administratif
- Aisance relationnelle et rédactionnelle (l'allemand est un atout)
- Rigueur et polyvalence
- Esprit de synthèse, autonomie
- Stratégie et vision à long terme du développement des infrastructures communales

Classe de traitement: 18 sur l'échelle communale **Entrée en fonction:** 1^{er} juillet 2026 ou date à convenir

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature, avec lettre de motivation, CV, copies de certificats et prétention de salaire, **jusqu'au 30 novembre 2025** adressée au responsable des ressources humaines, M. Daniel Hanser, La Chaîne 2, 2515 Prêles

De plus amples renseignements peuvent être obtenus au 032 315 70 70

Plateau de Diesse c'est...

- Une commune à taille humaine de 2152 habitants et une trentaine de collaborateurs
- Proche des grands centres urbains de Bienne et Neuchâtel
- Des infrastructures modernes et un environnement bureautique efficient
- Des conditions sociales avantageuses



Commune mixte de Plateau de Diesse

Emploi - Mise au concours

Les dicastères de l'Urbanisme et des Services techniques de la Commune Mixte de Plateau de Diesse recherchent, pour assumer la gestion administrative de ces départements dès le 1^{er} juillet 2026 ou date à convenir et pour une durée indéterminée son / sa

ADJOINT.E À L'ADMINISTRATION DES CONSTRUCTIONS (50-80%)

Champs d'activités

- Soutien à l'administrateur.trice des constructions
- Préparation et suivi des dossiers pour la commission de l'Urbanisme
- Tâches administratives diverses liées au domaine (construction, aménagement du territoire, gestion du parc immobilier, gestion des réseaux)
- Contacts avec les citoyens en matière de constructions
- Faire le lien avec les partenaires externes

Ce que nous vous offrons

- Un travail varié et offrant une grande autonomie et des perspectives d'avenir
- Possibilité de se former en continu (diplôme de cadre en administration communale)
- La possibilité d'œuvrer pour des projets concrets transversaux au service de la population
- Un environnement de travail agréable
- Flexibilité dans l'organisation personnelle

Ce que nous attendons de vous

- CFC d'employé.e de commerce ou diplôme jugé équivalent
- Expérience dans une administration publique serait un plus
- Disposé.e à suivre le module «Aménagement et constructions» du diplôme de cadre en administration communale
- Connaissances du logiciel eBau et des programmes informatiques usuels
- Autonomie dans l'exécution du travail et bonnes capacités de communication
- Intérêt marqué pour le droit de la construction et le droit administratif
- Aisance relationnelle et rédactionnelle. (l'allemand est un atout)
- Rigueur, organisation et polyvalence

Classe de traitement: 11 sur l'échelle communale **Entrée en fonction:** 1^{er} juillet 2026 ou date à convenir

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature, avec lettre de motivation, CV, copies de certificats et prétention de salaire, **jusqu'au 30 novembre 2025** adressée au responsable des ressources humaines, M. Daniel Hanser, La Chaîne 2, 2515 Prêles

De plus amples renseignements peuvent être obtenus au 032 315 70 70

Plateau de Diesse c'est...

- Une commune à taille humaine de 2152 habitants et une trentaine de collaborateurs
- Proche des grands centres urbains de Bienne et Neuchâtel
- Des infrastructures modernes et un environnement bureautique efficient
- Des conditions sociales avantageuses

Membres et délégués aux Commissions et Syndicats pour la législature 2026 – 2029

Encore quelques places vacantes!

Dans le cadre du renouvellement des membres et des délégués des diverses commissions et syndicats de commune pour la législature

2026-2029, il reste encore quelques places à repourvoir dans les commissions ou syndicats suivants:

Commission permanente des finances
Commission permanente de l'urbanisme
Commission permanente des pâturages
Commission permanente d'animation
Commission permanente des aînés
Commission non-permanente du parc éolien Mont-Sujet
Syndicat de la Communauté Scolaire du Plateau de Diesse
Syndicat du Collège du District
Syndicat de la Communauté scolaire des Prés-de-Cortébert

N'hésitez pas à contacter l'administration communale au 032 315 70 70, ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch, afin d'obtenir plus d'information par rapport à l'une de ces commissions ou de ces syndicats.

Si vous portez intérêt à rejoindre une de ces structures, contactez-nous sans attendre par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par écrit à Administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles, jusqu'au 17 octobre 2025.

D'avance nous vous remercions de votre précieux engagement pour la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Prêles, le 3 octobre 2025

Le Conseil communal

Législature 2026 - 2029

Bureau électoral permanent

Conformément aux dispositions des arts 11 ss du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes, modifié le 12 juin 2025 par l'Assemblée communale, la Commune mixte de Plateau de Diesse est à la recherche de membres souhaitant intégrer le bureau électoral permanent qui fonctionnera dès les premières votations de 2026 et dont les membres seront rétribués. Nous avons besoin de

10 à 12 membres

Il s'agira de gérer les bureaux de vote et de dépouillement lors des dimanches de votations et d'élections, soit le dépôt aux urnes et le dépouillement. Il y a en moyenne quatre dimanches de votations dans l'année, mais en cas d'élections ou de votations communales, il peut y en avoir des supplémentaires.

Les conditions de postulations sont les suivantes:

- Être citoyen/ne de la commune Plateau de Diesse
- Être de nationalité suisse
- Avoir 18 ans révolus
- Disposer de ses capacités civiles
- Être à l'aise avec le travail administratif, les chiffres et les outils informatiques
- Disponibilité quatre à six dimanches par année
- Apprécier le travail en équipe
- Plusieurs membres de la même famille ne peuvent pas postuler

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Christine Grandjean au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch.

Intéressé/e ? Alors vous pouvez vous annoncer sans attendre par écrit à l'Administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch, jusqu'au 17 octobre 2025.

D'avance nous vous remercions de votre précieux engagement pour la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Prêles, le 26.09.2025

Le Conseil communal

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Pour ce mois de novembre, un après-midi danse en douceur intitulé: Petites histoires de fleurs en musique et en mouvement, est prévu, regroupant tous les aînés de la commune. Celui-ci aura lieu le:

Mercredi 5 novembre 2025 à 15 heures
Au Battoir de Diesse

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au vendredi 31 octobre au plus tard.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire:

- Par téléphone: 032/ 315 70 70
- Par email: info@leplateaudediesse.ch
- Au guichet de la commune
- Par courrier: La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois d'octobre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Commune Mixte De Plateau De Diesse

Élections Communales Du 12 Octobre 2025

Législature 2026-2029

Publication Des Résultats

Conformément à l'art. 3 al. 1 du Règlement d'organisation (RO) et le Règlement concernant les élections aux urnes (REÜ), le Conseil communal a ordonné l'élection des autorités de la Commune mixte de Plateau de Diesse pour la législature 2026-2029 lors d'un scrutin qui s'est tenu le dimanche 12 octobre 2025. La Maire, ainsi que le Président, le Vice-président et la Secrétaire de l'Assemblée communale (voir ci-dessous) ont été élus tacitement. Le corps électoral a donc été appelé à se prononcer sur les élections des membres du Conseil communal et de la Commission de gestion nouvellement créée.

Conseil communal

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs: 1551

Nombre de cartes de légitimation rentrées: 477

Participation: 30.75%

Nombre total de bulletin rentrés: 461

Dont blancs/nuls: 0

Nombre de bulletins valables: 461

Nombre total de suffrages exprimés: 1426

Majorité absolue: 179 voix – 12.55 %

SONT ÉLUS (par ordre alphabétique):

GASCHEN Alison, 12.08.1993, Prêles, 315 voix – 22.09 %

JEANNERET-GROSJEAN Florence, 03.05.1974, Diesse, 301 voix – 21.11 %

PASQUIOU CACCIOPPOLI Anne, 04.04.1972, Diesse, 277 voix – 19.42 %

RACINE Frédéric, 06.02.1974, Diesse, 269 voix – 18.86 %

OBTIENNENT DES VOIX:

WELSON Pamiela, 06.05.1983, Diesse, 264 voix – 18.51 %

Conformément à l'art. 37, al. 1 du Règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, la majorité absolue a été atteinte par un nombre suffisant de personnes au premier tour. En effet, l'ensemble des candidats a obtenu la majorité absolue fixée à 179 voix. En semblable occurrence, l'art. 29, al. 2 de

la Loi sur les droits politiques (LDP; RSB 141.1) dispose que « lorsque le nombre de candidats ayant obtenu la majorité absolue dépasse celui des sièges à repourvoir, sont élus ceux qui ont obtenu le plus de suffrages ». Partant, le second tour, initialement prévu le dimanche 2 novembre 2025, n'aura pas lieu.

Commission de gestion

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs: 1551

Nombre de cartes de légitimation rentrées: 477

Participation: 30.75%

Nombre total de bulletin rentrés: 455

Dont blancs/nuls: 0

Nombre de bulletins valables: 455

Nombre total de suffrages exprimés: 1753

Majorité absolue: 176 voix – 10.04 %

SONT ÉLUS (par ordre alphabétique):

BÉGUELIN Jean-Marc, 09.04.1958, Lamboing, 282 voix, 16.09%

ERARD Marc-Antoine, 17.11.1954, Diesse, 253 voix, 14.43%

GIAUQUE Anthony, 27.08.1998, Prêles, 234 voix, 13.35%

WEPFER Valentin, 28.06.1966, Prêles, 266 voix, 15.17%

ZUERCHER Gabriel, 14.10.1960, Prêles, 349 voix, 19.91%

OBTIENNENT DES VOIX:

RACINE Cédric, 03.02.1971, Prêles, 179 voix, 10.21%

STRAUTMANN André, 14.01.1953, Prêles, 190 voix, 10.84%

Conformément à l'art. 37, al. 1 du Règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, la majorité absolue a été atteinte par un nombre suffisant de personnes au premier tour. En effet, l'ensemble des candidats a obtenu la majorité absolue fixée à 176 voix. En semblable occurrence, l'art. 29, al. 2 de la Loi sur les droits politiques (LDP; RSB 141.1) dispose que « lorsque le nombre de candidats ayant obtenu la majorité absolue dépasse celui des sièges à repourvoir, sont élus ceux qui ont obtenu le plus de suffrages ». Partant, le second tour, initialement prévu le dimanche 2 novembre 2025, n'aura pas lieu.

- Voies de recours

Ces élections sont soumises au droit de recours défini par les arts 60 et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA; RSB 155.21). Un recours peut donc être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, dans un délai de 10 jours, le délai commençant de courir le jour suivant l'élection. Le recours sera produit par écrit, en deux exemplaires, et conformément aux arts. 32 ss LPJA, il contiendra les conclusions et les motifs; les éventuels moyens de preuve y seront joints.

Pour rappel – élections tacites

L'art. 40 du Règlement concernant les votations et les élections aux urnes de la Commune mixte de Plateau de Diesse dispose que « lorsque le nombre de candidats ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats ».

Pour la Mairie, a été réélue tacitement

FAVRE ALVES Catherine, 28.06.1967, Prêles

Pour la Présidence de l'Assemblée, a été élu tacitement

SPYCHIGER Igor, 11.02.1972, Prêles

Pour la Vice-présidence de l'Assemblée, a été élu tacitement

BOURQUIN Jean-Claude, 27.03.1954, Diesse

Pour le Secrétariat de l'Assemblée, a été élue tacitement

JEANGUENIN Valérie, 10.07.1975, Prêles

Prêles, le 12 octobre 2025

L'administration communale

Taille des haies, buissons et cultures agricoles pour la saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes:

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 18 octobre au plus tard.

Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

Foire de Diesse

Lundi 27 octobre 2025

Vêtements, bijoux, machines agricoles, gourmandises...

Dès 9h, venez découvrir de nombreux producteurs, commerçants et artisans!

Restauration

Dès 9h

Pains et pâtisseries Les dames de la Vulg
Gourmandises Classes de 11H

A Midi

Jambon, Gratin & salade (20.-) Centre équestre
Dès 17h Pizza (17.-) Saporì Passioni

Animations

De 9h à 17h Trampoline
De 10h à 12h Grimages
De 10h30 à 11h Tour en poneys
De 11h à 13h Initiation aux graffitis
De 14h à 15h Tour en poneys
De 14h30 à 17h Match aux cartes

Les sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse recrute!

Tu cherches à t'investir dans une activité essentielle à notre société? Une aventure passionnante, faite de camaraderie, de solidarité et de courage? Tu es majeur-e et en bonne santé?

Les sapeurs-pompiers du Jura bernois organisent conjointement une soirée de recrutement qui aura lieu **le 27 octobre 2025, à 19h30**. Pour les habitants du plateau de Diesse, retrouvez-nous à notre nouveau hangar (Rte de Lamboing 34 à Diesse) afin de découvrir notre travail, échanger avec nous et poser toutes les questions que tu souhaites.

Fais de ton rêve une réalité et rejoins-nous pour accomplir toutes sortes de missions: lutte contre le feu, pollution, sauvetage, et bien d'autres. Notre travail est d'une grande diversité.

Viens avec tes compétences et tes qualités personnelles, homme ou femme, chacun a sa place. Nous nous réjouissons de faire ta connaissance.



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaires de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Appartement à louer Cheval-Blanc Nods

3 pièces Nord-Est 1'000.- + charges 280.-

Cuisine agencée neuve, lave-linge et sèche-linge, Libre de suite

Pour informations et visite: 032 751 24 29

Avis de construction

Requérants: Véronique et Georges-André Rollier, Route de Diesse 12, 2518 Nods

Auteur du projet: Viret Architectes SA, Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg BE

Propriétaires fonciers/foncières: Véronique et Georges-André Rollier, Route de Diesse 12, 2518 Nods

Projet: Mise en place d'une pergola devant la véranda sur RF 2211 du ban de Nods, Route de Diesse 12

Zone: Zone Village ancien (VA)

Dérogation: Aucune

Dimensions: Suivant plans

Protection des eaux: S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de **30 jours à compter de la date de la première publication**. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 17.10.2025

Administration communale

Tailles saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes,

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. En outre au bord des pistes cyclables, une bande de 50cm doit être maintenue libre.

Les riverains des routes doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates jusqu'au **31 octobre 2025**.

Commune mixte de Nods

Mesures à respecter afin de faciliter le déneigement

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernale est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de mur, barrières et tout autre obstacle afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrasser les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Syndicat de Communes du Centre Régional de Compétences et de Protection Civile du Jura bernois 2720 Tramelan

Convocation à l'assemblée des délégués ordinaire du Syndicat de communes

du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation:

Mercredi 19 novembre 2025 à 19h30
à la salle Communale de Court
La Valle 19, 2738 Court

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV n°72 de l'assemblée des délégués du 25 juin 2025
4. Informations du Commandant
5. Budget 2026
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Approbation
6. Nomination de la Fiduciaire Soresa SA
7. Élection
 - 7.1 D'un membre de la Commission de Gestion
 - 7.2 Du Président de la Commission de Gestion
8. Élection secrétaire de l'assemblée des délégués
9. Divers et imprévus

Tramelan, le 9 octobre 2025

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de la PCI du Jura bernois

Le Président: Dave von Kaenel

Le secrétaire: Donovan Ducommun



la Lanterne magique
le club de cinéma des 6-12 ans

La Lanterne Magique, le club de cinéma des 6-12 ans, propose chaque mois un nouveau film à découvrir dans les salles de la région, en s'amusant!

Inscris-toi sur
www.lanterne-magique.org

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 19 octobre

10h, Blanche-Eglise, culte avec cène, Marie-Laure Krafft Golay. Chanson de P. Auberson «Perds pas ta lumière».

Texte biblique: Luc 11.33-26, cantiques 21-05, 46-06, 47-08

Mercredi 22 octobre

10h, salle Schwander, groupe de prière
14h, maison de paroisse de Diesse, KT 9H et 10H
14h30, maison de paroisse, chant

Jedi 23 octobre

14h30, maison de paroisse, atelier écriture-lecture-poème

Dimanche 26 octobre

17h, église de Nods, culte d'installation de la pasteure Marianne Chappuis.

Si vous avez besoin d'un transport, un mini-bus gratuit vous attend derrière la Coop à 16h30

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteure, 078 768 01 66
Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 19. Oktober

10.30 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und Miriam Vaucher (Musik) sowie Beteiligung der KUV 4. Fahrdienst (ab Bahnhof Ligerz) bei Bedarf; Anmeldung unter 079 438 28 87.

Pikettdienst

17. Oktober bis 31. Dezember: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 19 octobre 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 26 octobre 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Rosaire

Vendredi 17 octobre 2025,
16h, début du Rosaire, crypte, Ste-Marie, Bienne
17h Adoration / confessions, crypte, Ste-Marie, Bienne
18h messe et fin du Rosaire, crypte, Ste-Marie, Bienne

Conférence-discussion

Jedi 30 octobre 2025, 19.30, salle Sainte-Cécile, église Sainte-Marie, Bienne
«Le deuil des familles dans la Bible», avec Monique Dorsaz, théologienne et formatrice

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Dimanche 19 octobre

Culte à Diesse, 10h00, service de voitures (voir ci-dessous), thème: Quand les oiseaux nous parlent de la foi

Café-Contact

Prochaine rencontre Café-Contact, vendredi 24 octobre de 14h00 à 16h30, Maison de paroisse de Diesse. Prochaine rencontre, vendredi 7 novembre. Pour un service de voiture, contactez le 079.347.57.88

Exposition de Sarah Rizzardo et Olivier Wavre

Une belle occasion de s'émerveiller avec les peintures intuitives de Sarah Rizzardo et les magnifiques photos d'Olivier Wavre. Exposition à la Maison de paroisse de Diesse, du samedi 25 octobre au dimanche 2 novembre, avec un vernissage le 25 à 11h et une clôture le 2 novembre à midi. L'entrée est libre chaque jour de 9h à 19h

Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts

Présidente: Nicole Lecomte, lecomteny@bluewin.ch, 079 287 49 86

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 19 octobre

10h, culte à La Neuveville avec Sainte-Cène.

Mardi 21 octobre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Mardi 21 octobre

14h, rencontre des aînés: Rencontre avec André Sunier qui partagera son aventure humaine et spirituelle sur le chemin de Compostelle.

Dimanche 26 octobre

17h, culte d'installation de Madame la Pasteur Marianne Chappuis Nods.

Contacts

Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 079 408 77 29,
lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet
(032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Christkatholische Kirchgemeinde

Assemblée générale de la paroisse

Dimanche, 23 novembre 2025, 10 h 45
à l'église catholique-chrétienne de Bienne

Ordre du jour

1. Election des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2025
3. Finances
 - 3.1 Budget 2026
 - 3.2 Plan financier 2026 - 2031
 - 3.3 Fixation de la quotité de l'impôt paroissial
4. Élection additionnel d'un/e délégué/e au Synode selon la nouvelle répartition
5. Demande de crédit: Rénovation de la cuisine/toilettes CHF 95'000
6. Divers

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h. Fermé le week-end. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h jusqu'au 26 octobre 2025.

Prochains événements:

Dimanche 19 octobre 2025

Musée ouvert dès 11h
Animations de fin de saison dès 14h.
(voir annonce pour programme détaillé)

Mardi 21 octobre 2025 12h-12h45

Visite sandwich - Visite flash surprise

Exposition temporaire: *Max Pfänder, du trait au bronze*
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Nouvelle exposition: *Lâset | les Vendanges*
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h
www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

PLATEAU VIVANT

RENCONTRES «Le temps de vivre»

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi 18.10.2025 20h	Milla et Pascal Auberson
Vendredi 24.10.2025 20h	Fred Blondin
Samedi 01.11.2025 20h	Les Trétaux d'Orval
Dimanche 02.11.2025 17h	Fête de la Sorcière
Samedi 08.11.2025 20h	Luca Sestak
Vendredi 14.11.2025 20h	Eric Constantin
Vendredi 21.11.2025 20h	La Légende
Dimanche 23.11.2025 17h	Cie de la Marelle
Samedi 13.12.2025 20h	The Sparkle Family